Assemblées générales extraordinaire et ordinaire

du 31 août 2020



Présentation des candidats aux élections statutaires

+

Extrait du procès-verbal du conseil d'entreprise du 8 juillet 2020



Présentation des candidats pour les élections statutaires (par ordre alphabétique)

Sommaire

> Organe d'administration	3
Laurence BIBOT	4
Laurent DENIS	6
Thierry DORY	7
Hans HELEWAUT	9
PMP Music bvba (représentée par Patrick Mortier)	11
Serge RAMAEKERS	13
Yves RINGER	15
TEAM FOR ACTION scrl (représentée par Claude Martin)	18
> Extrait du procès-verbal du conseil d'entreprise du 8 juillet 2020	19



> Organe d'administration



Laurence Bibot

> Biographie

1990 : Solo 'La Velue', 'Les Snuls'.

1995 : Entame avec Nathalie Uffner l'écriture de *'Bravo Martine'* pour le Théâtre de la Toison d'Or.

1998 : Joue avec Nathalie Uffner et Soda *'Les aventures du docteur Martin'*, la première pièce de théâtre de Marc Moulin.

1999 : Création de 'MISS B.'

Au cinéma, elle joue dans le film belge *'Ma vie en rose'* d'Alain Berliner.

Par ailleurs, Le Botanique commande à Laurence Bibot et Marka un spectacle chanté pour les fêtes de fin d'année, 'À nous deux'.

Mise en scène de 'Un homard où ça?'.

Réalisation d'un documentaire pour la télévision 'I Love Martine', un portrait du dessinateur de la célèbre série 'Martine', en collaboration avec Sébastien Ministru.

2003: 'Psy'. Elle collabore avec Marc Moulin, Sébastien Ministru et Juan d'Oultremont pour 'Laurence Micro'. Collaborations aux émissions 'Le Jeu des dictionnaires' et 'La Semaine Infernale'.

2005 : Coproduction avec Marka et tournage du film/documentaire *'Travestis'*.

2006: 'Capitaine Chantal'

'Monsieur et Madame': duo de chansons pop de Laurence Bibot et Marka.

Première à New York, tourné en Chine et au Japon.

2007 : Documentaire de leur voyage au Japon, *'Si j'étais japonais'*.

2009 : Interprète *'Cendrillon, ce macho!'* de Sébastien Ministru.

Joue dans 'Les monologues du vagin' d'Eve Ensler.

2011 : En radio : 'Café serré' (La Première).

'Sœurs Emmanuelle'

2013 : 'Ciao Ciao Bambino'



2014 : 'Bibot Debout', premier stand-up de Laurence.

2017 : *'Bibot Distinguée'*, deuxième stand-up.

2019: 'Les belles personnes'.

2020 : Exposition des playbacks *'Studio Madame'* au Musée de la Photographie de Charleroi.

Laurence Bibot

> Points d'attention et idées

Les femmes/les autrices

Quand j'ai commencé à faire de la scène il y a trente ans (mon premier spectacle 'La Velue' fut joué dès 1991), nous étions très peu de femmes comédiennes en Belgique à être nos propres auteurs. Et moins encore lorsqu'il s'agissait d'humour. J'avais vingt-deux ans et j'avançais un peu à contre-courant. Il fallait convaincre. Heureusement, le succès de 'Bravo Martine' en 1995 a confirmé mes choix, dans mes propres spectacles mais aussi comme comédienne dans les pièces d'autres auteurs et autrices belges. Ces deux registres, en plus des rôles que j'ai pu tenir dans les films des réalisateurs belges Alain Berliner et Riton Liebman, m'offrent une expérience assez dense de ce que c'est d'être un auteur, une autrice dans notre pays, dans notre communauté.

J'aimerais mettre mon expérience à profit au sein de la Sabam pour soutenir cette nouvelle vague d'autrices/comédiennes belges que l'on retrouve sur de nombreuses scènes, petites et grandes, en les encourageant de manière concrète sous forme de stages, workshops, master classes, etc.

Et puis bien sûr, le contexte actuel globalisé et incertain, dont le Covid-19 et ses conséquences (reports voire annulations en cascade de spectacles), a démontré la fragilité de la place de l'auteur (voire de sa survie financière). De nouvelles stratégies doivent être mises en place, auxquelles j'aimerais m'associer.

Les archives de la Sonuma

Je m'intéresse depuis longtemps aux archives de la Sonuma, la société qui numérise, conserve et exploite les images produites par la RTBF depuis les débuts de la télévision belge. Travaillant notamment cette 'matière' pour mes 'playbacks' sur Instagram, qui ont récemment fait l'objet d'une exposition au Musée de la Photographie de Charleroi ('Studio Madame'), j'en connais bien la richesse. J'aimerais que celles-ci puissent être plus largement diffusées sous forme de festival mais aussi d'événements réunissant des artistes avec lesquels échanger à partir d'archives choisies. Dans ce registre et d'une manière générale, la défense du répertoire Sabam 'local' (textes, image et musique), de ses droits et de l'exploitation digitale dont il fait ou pourrait davantage encore faire l'objet, est une priorité qui me tient particulièrement à cœur. Qui plus est à l'approche des 100 ans de la Sabam...

Dernière chose : une femme dans un organe d'administration essentiellement masculin, ce serait plutôt une bonne nouvelle, non ?!

Laurent Denis

Dans le cadre de mon nouveau mandat d'administrateur de la Sabam que je sollicite auprès de vous, je souhaite une nouvelle fois apporter à la Sabam mon expérience et ma connaissance de l'audiovisuel belge. Je souhaite ainsi:

- Continuer à développer l'audiovisuel au sein de la Sabam en travaillant sur la fidélisation des membres actuels et sur le recrutement de nouveaux membres, tout en m'attachant à ce que chaque discipline représentée par la Sabam puisse retrouver son équilibre.
- Aider la Sabam dans son lobbying auprès des instances politiques à travers les contacts que j'entretiens, notamment via l'ASA et Prospere, avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Continuer à favoriser les économies dans les coûts de fonctionnement de la Sabam (digitalisation, etc.).
- Continuer de promouvoir la Sabam auprès de mes étudiants et des professionnels, et favoriser les contacts entre la Sabam et les différents festivals de cinéma.
- Continuer d'accompagner la transformation de la Sabam pour en faire une société de gestion moderne, armée pour affronter l'évolution de la gestion du droit d'auteur
- Accompagner la Sabam au mieux suite à la crise sanitaire que nous connaissons actuellement et qui aura immanquablement des répercussions importantes.

> Biographie:

Né en 1972, je termine mes études d'écriture de scénario à l'Université Libre de Bruxelles en 1995.

Depuis cette époque, je me consacre à l'écriture et à la production au sein de ma société de production Cookies Films ainsi que pour d'autres réalisateurs et producteurs. J'ai ainsi vu plus d'une quinzaine de mes projets portés à l'écran (courts métrages, longs métrages, documentaires et web-séries). Je viens de terminer l'écriture de mon prochain long métrage, *Practical Shooting*, qui sera mis en scène par Gary Seghers, réalisateur de la série télévisée Ennemi public. Par ailleurs, je travaille actuellement sur la réécriture du premier long métrage de Grégory Lecocq, *Le signe indien*.



Outre ces activités, je transmets ma passion de l'écriture scénaristique à mes étudiants de l'Université Libre de Bruxelles ainsi qu'à Raindance.

Je suis également très actif au sein du milieu associatif. Membre du conseil d'administration de l'ASA (Association des Scénaristes de l'Audiovisuel) depuis près de 11 ans, dont 7 comme président, je mets toute mon énergie à défendre la profession de scénariste en Belgique. À ce titre, je représente l'ASA au sein du conseil d'administration de Prospere (fédération d'associations représentant les auteurs, les sociétés d'auteurs et les comédiens dans le domaine de l'audiovisuel) ainsi qu'au comité de concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Grâce à mon expérience du terrain, je pense être à même de mettre mes services à disposition de la Sabam.

Thierry Dory

> Auteur - réalisateur - producteur

- Membre de la Sabam depuis 1989.
- Membre sortant du Collège des droits théâtre, littérature, audiovisuel et arts visuels (Grands Droits) (depuis 2016).
- Statut d'indépendant depuis 1999.
- Gérant de la société de production Belgian Waffles Film Factory.
- Administrateur de la société d'édition Milpod.
- Membre de l'ARPI (Association des Réalisateurs-Producteurs Indépendants)

En tant que créateur, diffusé par différents canaux européens, les droits d'auteur constituent une part substantielle de mes revenus. À ce titre, je suis redevable à la Sabam d'œuvrer à la gestion, à la défense et à la pérennisation de nos droits. Comme professionnel, il m'apparaît indispensable d'être au fait de la législation et des pratiques en la matière. Mon engagement au sein du Collège Grands Droits en fut la continuité et m'a permis de renforcer mes connaissances et d'apprendre le fonctionnement de notre institution. Voici les points importants que j'y ai défendus et qui seront les bases directives de mon investissement au sein de l'organe d'administration.

Veiller à la position fondamentale de l'Auteur au sein de l'institution Sabam et de ses organes d'administration. De par mon expérience en tant qu'auteur-réalisateur de documentaires, de portraits d'artistes, de clips, de courts métrages, de parolier, j'ai acquis une expérience pluridisciplinaire qui me permet d'être très au fait des spécificités de chacun de ces domaines et d'avoir un regard attentif sur leur réalité.

La force de la Sabam réside dans sa pluridisciplinarité et dans son unité nationale. Il est très important de chercher à la préserver, de promouvoir les complémentarités et de favoriser les collaborations entre les droits musicaux et les grands droits.

À l'échelon européen, la Sabam est une structure de taille encore assez modeste, c'est un avantage. Elle doit se démarquer par sa proximité et les services qu'elle propose à ses membres.



Thierry Dory

L'intéressante refonte du site internet et ses outils 'MyAnalytics' développés ces dernières semaines, les initiatives de soutien à la création ou encore les aides personnelles proposées lors de cette crise du Covid-19 peuvent être les bases d'une relation repensée avec les membres. Il faut veiller à poursuivre cette approche qualitative, tendant vers un service encore plus 'à la carte', proposant des offres de conseil, de représentation et/ou d'encadrement des affiliés dans leurs relations avec les producteurs et/ou les diffuseurs. La Sabam doit être un véritable partenaire cherchant à favoriser le développement tant économique qu'artistique de ses auteurs.

Aussi, je m'attacherai en qualité d'administrateur à chercher de nouvelles sources de financement pour l'écriture et la création.

Ces moments de crise ont démontré qu'il est temps de reconnaître le talent des artistes, leurs apports fondamentaux et essentiels dans notre société et de leur garantir une juste rémunération.

Bien que de légères avancées aient été opérées, par exemple pour le 'on-line', des acquis sont menacés, comme notamment le traitement fiscal des droits d'auteur.

Consolider un rapprochement avec les différentes associations professionnelles et les autres sociétés d'auteurs de notre pays est la clé pour assurer une meilleure défense et réaliser des avancées.

Plus que jamais, il nous faut **faire prendre conscience au monde politique** et à ses institutions, ainsi qu'au grand public, de notre réalité.

La Sabam est une société coopérative gérée par ses membres actionnaires. Le renouvellement régulier de ses cadres est primordial pour maintenir une dynamique et une saine énergie. Je me mets à votre disposition pour un certain temps, conscient qu'en cas d'élection, je devrai diminuer une part de mes activités propres pour assumer cet engagement. C'est un choix d'associé dans un esprit coopératif.

Enfin, je souligne qu'au moment où nous reprenons notre souffle et où certains appellent à un **changement de paradigme**, c'est une belle opportunité que plusieurs auteurs présentent leur candidature. À nous, associés, de saisir cette occasion pour poser un vrai choix.

À bientôt!

Thierry Dory - www.about.me/dorythierry

Hans Helewaut

La gestion collective est-elle toujours pertinente en 2020 ? À cette question, je réponds 'oui' sans hésiter. Artistes, compositeurs ou auteurs ... nous avons tous l'impression de mieux contrôler les choses qu'avant ... et pourtant, à titre individuel, nous demeurons impuissants face aux grands joueurs qui exploitent nos œuvres. Aujourd'hui plus que jamais, la gestion collective est dès lors nécessaire pour obtenir une rémunération correcte pour l'exploitation de notre répertoire, que nous soyons auteurs, compositeurs, scénaristes, réalisateurs, artistes plasticiens... Elle est nécessaire non seulement pour les artistes confirmés, le sommet de la pyramide, mais aussi pour les nouveaux talents émergents ou les auteurs actifs dans des genres plus alternatifs, de niche ... en d'autres termes, elle est capitale pour l'ensemble de la pyramide.

Dans un monde où le paysage médiatique évolue de plus en plus vite, où les diffuseurs deviennent des plateformes et où tout s'internationalise, la gestion collective doit se réinventer en permanence. La fragmentation du répertoire, les joueurs commerciaux qui se mettent à gérer des droits, les plateformes de haut niveau qui sont intouchables, l'augmentation exponentielle du traitement des données, une 'longue traîne' qui s'avère sans fin ... les défis ne manquent pas ! Dès lors, nous avons besoin d'une Sabam forte pour représenter et défendre le répertoire belge : elle doit être une entreprise moderne, efficace, technologiquement à jour, transparente. Elle doit connaître son répertoire, suivre de près l'évolution du paysage médiatique, être mue par l'intérêt de ses membres et clients, entretenir des connexions étroites avec ses sociétés sœurs dans le monde.

L'organe d'administration et le management de la Sabam ont entamé cette transformation depuis un certain temps déjà mais, vu l'extrême rapidité des mutations du paysage médiatique et de l'écosystème, il est nécessaire et prioritaire de poursuivre cette transformation le plus vite possible et de faire les bons choix pour servir au mieux les membres ou les actionnaires, comme ceux-ci sont désormais appelés par le législateur. Et ceci vaut pour toutes les disciplines que la Sabam représente. En poursuivant cette mission, je souhaite continuer de m'engager pour aider notre société bientôt centenaire à surmonter ces changements.



Entre-temps, le Covid-19 a durement frappé le monde culturel tout entier et ceci a naturellement aussi des conséquences pour la Sabam en tant qu'entreprise. Quelques années difficiles nous attendent sans aucun doute. Toutefois, cette crise nous enseigne une fois de plus que nous avons absolument besoin d'avoir une structure d'entreprise flexible, souple, afin de pouvoir réagir rapidement à ce qui se passe autour de nous.

> Hans Helewaut (° 1964 Bruges)

HRITCS section réalisation de films Jazzstudio Anvers

Avec sa sœur Els, il forme au milieu des années '80 le groupe à succès Elisa Waut, qui réalise un tube avec le morceau 'Four times more'.

Hans Helewaut

Très rapidement, Hans se focalise surtout sur la création de musique pour le cinéma et la télévision : films de long métrage, séries télévisées, films d'animation et documentaires.

À la fin des années '90, il crée avec deux associés MASDA, pour Music And Sounddesign Asc, qui devient l'une des plus grandes entreprises de postproduction d'audio et de musique en Belgique.

En 2007, l'entreprise est rebaptisée Sonicville. Parallèlement à son travail de compositeur, il suit de près des productions en tant que manager et directeur créatif, et il garde un oeil sur la croissance de l'entreprise.

En 2011, Hans quitte Sonicville pour pouvoir se consacrer à des projets propres.

Depuis 2007, il s'engage en tant qu'administrateur de GALM, le groupement d'intérêts pour les auteurs et compositeurs de musique légère, actuellement placé sous la présidence de Tom Kestens.

En 2016, il s'engage également en tant qu'administrateur de la Belgian Screen Composers Guild, le groupement d'intérêts pour les compositeurs de musique de film et pour les médias, dont le président actuel est Frédéric Vercheval.

Depuis 2011, Hans siège également au sein de l'organe d'administration de la Sabam. En 2014, il est élu au sein de cet organe comme administrateur délégué pour l'aile linguistique néerlandophone et ce, jusqu'à aujourd'hui.

- Cinéma & télévision :

Longs métrages

- Heinz (NL, BE Piet Kroon)
- Cafard (BE, FR, NL Jan Butheel)
- Tussen Hemel en Aarde (NL, Frank Van de Engel)
- Koning van de wereld (BE, Guido Hendrickx)
- Gek op de heuvel (BE, Christiaan Vervaet)
- Zusjes Kriegel (BE, Dirk Belien)

- Documentaires :

e.a.

- Bonjour Congo (BE Canvas, Rudi Vranckx)
- Leaving Mandela Park (NL/BE, Saskia Vredeveld)
- Lost Cologny (Zeppersfilm NL, Astrid Bussink)
- · Madagascar (BE Canvas, Luc Vrijdaghs)
- Fieret (Zeppersfilm NL, Frank Van den Engel)
- Dik (Zeppersfilm NL, Maartje Bakers)
- F. Deneyer (BE Canvas, Luc Vrijdaghs)
- My only son (IDTV NL, Simonka de Jong)

- Séries d'animation :

- Robotboy (Cartoonnetwork US/ Alphanim FR) 104x13min
- Gawayn (Mondo TV Europe / Alphanim FR) 104x13min
- Kika & Bob (Submarine NL / Walking The Dog BE)
 52x13min
- Dimitri (Vivement Lundi FR/ Beast animation BE)
 52x5min
- Sir Mouse (Fabrique Fantastic BE) 26x12m

> Compositions

- CD :

Elisa Waut

- Growing Pain EP
- Commedia
- Bloom Boom
- Woodnymph Blond
- Angelus
- Mystica
- Portraits and Landscapes

Hans Helewaut

• Meanwhile up in the snowy mountains

Vazah

• Vazah

PMP Music byba

Représentée par Patrick Mortier

Patrick Mortier est né le 2 novembre 1957 à Alost. Rejeton d'une famille de musiciens – son grand-père jouait du trombone et son père de la trompette –, il était prédestiné à une carrière musicale. Très précoce, il reçoit sa première trompette à l'âge de 6 ans. Il fréquente l'académie de musique et joue ses premières notes au sein de l'Harmonie locale. À l'âge de 14 ans, Patrick embrasse des études d'humanités artistiques à Gand et il vit aussi ses premières expériences sur scène en allant jouer avec son père Alex à 'The Actif Club', un orchestre de danse d'Alost.

Il poursuit ses études classiques aux Conservatoires de Gand et de Bruxelles, où il obtient des premiers prix de solfège, de trompette et de musique de chambre. À 16 ans à peine, il est déjà professeur et il enseigne le Solfège, le Jeu d'Ensemble et les Instruments à vent en cuivre. Mais il continue surtout de jouer lui-même et d'accumuler de l'expérience dans de nombreux ensembles, orchestres et big bands, pour lesquels il nourrit une passion particulière.

Patrick est également très courtisé comme musicien de studio, interprète tous terrains et chef d'orchestre. De surcroît, il a pris goût à arranger et composer luimême de la musique.

En 1988, il cesse d'enseigner pour se consacrer pleinement à la création de sa propre société d'édition musicale PMP Music. Il veut surtout offrir une chance aux talents de chez nous en les soutenant dans la réalisation et la promotion de projets musicaux. Il offre ainsi une visibilité à un certain nombre de labels représentant différents genres de musique. Entre-temps, au gré de sorties régulières, ce sont environ 120 full CD qui ont été édités sur ses labels.

Passionné depuis toujours par les droits d'auteur,
Patrick est devenu membre de la Sabam en 1981 en
qualité d'auteur/compositeur. Devenu lui-même éditeur,
son intérêt pour cette matière n'a fait que croître
encore davantage. Depuis 1993, il a été successivement
membre actif de différentes commissions au sein
de la Sabam : Commission Droits de Reproduction
phonographique et vidéographique – Groupe de Travail
Éditions musicales – Commission Musique légère Commission Arrangements sur le Domaine Public et
Commission Classification.



Il défend depuis toujours les intérêts des auteurs et des artistes-interprètes. En 1983, il devient membre de PlayRight (qui s'appelait encore à l'époque URADEX asbl) et, en 1989, il est cofondateur de PlayRight scrl. Il y siégea au Conseil d'Administration jusqu'en 2008.

En outre, Patrick est président des VSV – Vlaamse Sabamvrienden depuis 2016. En 2019, il est devenu président de la fédération professionnelle BMPA – Belgian Music Publishers. Pendant toutes ces années, au cours desquelles les lois et les règles ont évolué en permanence, il a pu accumuler une grande connaissance des dossiers.

PMP Music byba

Il est intimement convaincu qu'en ces temps houleux, les représentants du secteur doivent défendre sans relâche les droits de nos artistes de toutes les disciplines, tant en Belgique qu'à l'étranger. Il espère pouvoir le faire avec encore plus de combativité s'il est réélu au sein de l'organe d'administration de la Sabam, dont il fait déjà partie depuis 2010.

Patrick est un fervent défenseur de la gestion collective même si certains ont hélas un autre point de vue sur la question. Nous ne pouvons sous aucun prétexte abandonner la gestion collective car ceci compromettrait la situation de très nombreux collègues auteurs. Tout le monde n'a pas accès aux technologies de pointe pour défendre individuellement ses droits auprès des grands fournisseurs, diffuseurs, festivals, etc. Nous pouvons heureusement tous compter sur la Sabam et ses sociétés sœurs pour le faire à notre place.

En 2022, la Sabam soufflera ses 100 bougies et, avec ses collègues de l'organe d'administration, la Directrice générale et le comité de management, Patrick défendra bec et ongles la gestion collective pour que la Sabam puisse rester au service des auteurs encore un siècle de plus.

> Les labels qu'il a créés comme éditeur sont :

AIROPHONIC – Instruments à vent Jean-Yves Fourmeau | Claude Faucomprez | Feeling Brass Quintet | Peter Verhoyen | Jan Guns | Alain Crepin | Aldo Baerten

ALLEY CATS – Jazz & More Rony Verbiest | Ilse Duyck | Men's Voices | The Cotton City JazzBand | Marc Matthys | Ali Ryerson

BLUE GEMS – Blues / Roots / Rock William Souffreau | Blinkit | Jean-Pierre Froidebise | P. Van Sant | Carlos De Blaere

ETNA – World / Ethnic / Folk & Fieldrecordings Frank Michiels | Cécile Kayirebwa | Juan Carreras | Hubert Boone | À Râse dè têre | Limbrant

EXIT RECOR - Electronic

Neven (Peter Clasen) | Schmoll (Peter Clasen & Elvis Peeters)

FUZZY – Rock Irish Coffee | Kloot Per W PAT MORE RECORDS – Musique légère Christian Delagrange | Roestvrij | Robin Nills | Cold Pizza | Claude | The Employees

QUALUNQUE – Classical Wim Statius Muller | Anne Verschoore | Maria Aneculaesei | Jan Michiels

SENZA NOME - Classical

Christel Kessels | Peter Vanhove | I Musici Brucellensis | Collegium Instrumentale Brugense | Johan Huys | Ben Roels | Guy Penson | Louis Landuyt | Catherine Van Loo | Luc Tooten | Benjamin Rawitz | Hendrickje Van Kerckhove | Inge Spinette | Wilfried Westerlinck | Jan Michiels | Lies Colman | Arco Baleno | Robert Janssens | Duo Yin-Yang | Duo Flâmas | Hans Lamal | Trio Telepatico | Kristiaan Seynhave | Triatu | Ilse Eerens

SOUNDS FAMILIAR – Compilations & Variété Grenzeloze Liefde | Radio 2 Band | Zoutlandt

SYNCHRONICE – Film Scora

BROSSMORE – Classical Dirk Brossé | Hanne Roos | Daniel Blumenthal

DE KROON OP HET WERK – Classical Roeland Hendrickx | Arriaga Quartet | Peter Cabus | Kryptos Quartet | Duo Agineko

> Un petit aperçu de ses activités de musicien, chef d'orchestre et arrangeur :

- Tournées en Belgique et à l'étranger avec Soulsister, Vaya Con Dios, Niagara, Natalie Cole, Elisa Waut, Shirley Bassey, Demis Roussos, Caravelli, Shaka Kahn et d'autres artistes.
- Enregistrements studio pour Vaya Con Dios, Maurane, Soulsister, Claude Nougaro, Clouseau, Johan Verminnen, Niagara, Helmut Lotti, The Dinky Toys, Khadja Nin, Stef Bos, Will Tura, Gilbert Montagné, Jo Lemaire, Belle Perez, et beaucoup d'autres.
- Composition et/ou production de jingles et de spots pour la radio et la télévision
- Directeur musical au KVS Bruxelles, au parc d'attractions Walibi
- Directeur musical et arrangeur de l'orchestre du Swingpaleis, du Radio 2 Band, du Idool Big Band, du Big Band du Soulier d'Or, et beaucoup d'autres

Serge Ramaekers

Serge est actif depuis de nombreuses années dans le monde de la musique belge. Il est connu comme DJ, auteur, producteur et cheville ouvrière de nombreux projets et artistes tels que Confetti's, Cartouche, T-Spoon, Dinky Toys, Orion Too, Seduced, Hadise, D-Me, JAM, Cru5h5, mais aussi plus récemment Laurent Wery, Funk Providers, Salsa Brothers, Beatgrinders, DJ Licious, Rockstarz, Nicolaz, Merdan Taplak (Troubles In My Head), 2 Fabiola (She's After My Piano - Zomerhit 2014), Alvar & Millas et encore beaucoup d'autres. Son palmarès est si impressionnant qu'il figure dans le top 20 des artistes belges ayant réalisé les meilleures ventes à l'étranger.

Il a également reçu des stars telles que **Wee Papa Girl Rappers** dans son studio et il a pu remixer des morceaux de grands noms de la musique. Songeons en particulier à **'Living On My Own'** de **Freddie Mercury**, un tube planétaire.

Plus de 450 morceaux auxquels il a contribué figurent dans les bases de données de la Sabam. De même, sa maison d'édition 'Ramaekers Publishing' y compte environ 270 titres.

www.711-productions.com https://www.facebook.com/serge.ramaekers

> Biographie

Plus grands succès en tant qu'auteur/compositeur et/ou producteur

1988

Confetti's, le numéro 1 de la génération New Beat. Cette formation populaire mêlant musique et danse a connu un grand succès pendant trois ans. Chaque successeur du morceau 'The Sound Of C' fut l'un des singles les mieux vendus dans presque chaque pays européen, en particulier en France.

1989

Rocco Granata demande à Serge de donner une forme plus moderne à sa 'Marina'.

La version New-Beat de la célèbre Marina fut un plus grand tube encore que la Marina originale en Belgique et même bien au-delà de nos frontières.



1990

Cartouche, ce projet ne fut pas uniquement un grand succès en Europe ; il figura même au Billboard aux États-Unis. **Cartouche** fut aussi un très grand succès au Canada.

1991

La première production de 'My Day Will Come' pour les **Dinky Toys** fut un tube immédiat.

1993

Le remix que Serge fait de 'Living On My Own' de **Freddie Mercury** connaît un succès gigantesque en Europe, avec des places de numéro 1 dans divers pays et ce pendant plusieurs semaines.

1997

T-spoon, un projet qui connaît depuis quelques années un succès modeste aux Pays-Bas, perce en Belgique avec 'Sex On The Beach'.

1998

Grâce à une position de numéro 1 en Irlande, le reste de la Grande-Bretagne se réveille et **T-Spoon** connaît une percée internationale avec 'Sex On The Beach'. En septembre, le morceau se classe 2^{ème} au Royaume-Uni, derrière 'Millennium' de Robbie Williams.

Le morceau qui a suivi, 'Tom's Party', a également été bien classé au hit-parade.

1999

La tournée mondiale de **T-Spoon** avec leur 'Sex on the beach' se poursuit : il se classe 7^{ème} en Australie et 6^{ème} en Nouvelle-Zélande. La cerise sur le gâteau ? Numéro 1 pendant des semaines au Japon.

Serge Ramaekers

2001

'You and Me' d'**Orion Too** sort ; ce fut plutôt un succès dans le milieu underground avant qu'il ne tombe dans des mains espagnoles.

2002

Orion Too devient un succès international. Cela commence en Espagne avant que le succès ne se propage aussi à l'Allemagne, au Canada, au Japon, aux USA et au Royaume-Uni.

2003

Les débuts du populaire trio féminin **Seduced** avec 'Good 2 B' sont pétaradants. Seduced connaît un beau succès jusqu'en Espagne et au Brésil. Les morceaux qui succèdent à ce premier tube sont également très appréciés par les radios et le public.

2004

Hadise fait son entrée dans le monde du showbiz. Grâce au titre '**Sweat**', produit par Serge, elle atteint directement les sommets de l'Ultratop.

2005

Un mash-up de White Stripes& devient 'Oh o o Oh' et assure à D-Me un succès immédiat. Le titre qui a suivi, 'The Sequel', atteint également le top 5.

2006

Avec Jef Martens (Basto), Serge lance **JAM**. Avec la chanson 'Just Be Yourself', ils réalisent un très gros tube radio en Belgique, en France et dans quelques autres pays européens.

2007

Outre Cru5h 5, les projets de dance et de jump comme **Highstreet Allstar**s et **Anonymou**s sont particulièrement populaires. Le succès est grand également aux Pays-Bas et en Allemagne.

2008

Sous son pseudo de **Sir-G**, Serge sorte des disques davantage destinés aux clubs, afin d'appuyer son succès grandissant en tant que DJ. La première sortie est un remix de 'Always Been Real'.

2009

Sir-G produit avec Laurent Wery les tubes en club 'Hear My Sound' et 'Nagasaki'.

Les productions de DJ tels que Mystique, Nicalaz, Rebel, DiMaro & Merayah, David LaTour, Beatgrinders, ..., sont examinés de près dans son studio.

2010

Le nouveau Kaye Styles est en préparation. Keep an eye on 'Mindbox'!

2011

Le morceau de Laurent Wery 'Hear My Sound' connaît une deuxième vie : le titre devient 'Hey Hey Hey' et est issu d'une collaboration avec le rappeur canadien SwiftKid.

2012

'Hey Hey 'est remarqué en Amérique et est interprété par une nouvelle artiste : DEV.
Le titre est adapté pour la 4ème fois et devient maintenant 'Hey Hey Hey, Pop Another Bottle'.
Triple disque de platine en Australie avec plus de 300.000 exemplaires vendus et disque d'or en Belgique.

2014

La production de 2Fabiola's 'She's After My Piano' permet d'engranger le beau trophée Radio 2 ZomerHit 2014.

2015

La plage 'Troubles In My Head' de Merdan Taplak est directement diffusée par StuBru et MNM. Toutes les autres radios suivront rapidement.

2016

Très nombreuses productions fantômes pour des DJ internationalement connus.

2017-2018

'Calling', un disque instrumental pour club pour DJ Licious, est diffusé par Pete Tong (BBC1 Radio) et devient un tube de club international.

Suite à ce grand succès, nous décidons d'enregistrer une version avec voix, 'Hear You Calling', ce qui donne un second souffle au disque.

2019

Une collaboration avec DJ F.R.A.N.K débouche sur un modeste succès en club : 'The One And Only'.

2020

Une première collaboration avec Leee John, le chanteur d'Imagination (Just an Illusion, Flashback, Music and Lights,...) génère un nouveau morceau 'Horizon', qui bénéficie d'une sortie internationale fin juillet 2020.

Yves Ringer

> Biographie

Auteur pluridisciplinaire, j'ai débuté ma carrière comme cartoonist pour la presse belge. Mes dessins ont été publiés dans des quotidiens et magazines tels que Le Soir, Ciné Télé Revue, Le Moniteur Automobile, De Auto Gids, L'Evénement, 7 Extra, Commission en Direct,...

Parallèlement à mon travail de dessinateur, j'ai aussi été journaliste et copywriter. J'ai écrit pour la presse et les city-guides belges : Paris-match, L'Evénement, Petit Futé, Ni Vu Ni Connu,...

En 2001, j'ai produit et écrit pour Anna Flint, dont les chansons passeront sur les ondes des radios et télévisions nationales : RTBF, Radio Contact, Sud Radio, MCM Belgique, Club RTL. Ou encore, j'ai écrit pour Starlight, dont certains titres seront repris en Europe sur différentes compilations du type Hits Connection.

Après un accident vasculaire cérébral et une longue rééducation, j'ai fondé une société de production de films en 2003. À travers cette société, j'ai produit et écrit plusieurs longs métrages de fiction destinés à un public familial. 'Pom le Poulain' (avec Richard Bohringer), 'A Pas de Loup', 'Les Oiseaux de Passage' ont remporté plus de 50 prix dans 250 festivals internationaux. Deux de ces films ont reçu l'ECFA Award du Meilleur Film Européen pour Enfants (en 2012 et en 2016) attribué par l'European Children's Film Association (www.ecfaweb.org). J'ai aussi connu l'honneur d'une sélection à la Berlinale.

D'autre part, je suis l'auteur de livres publiés aux Éditions Lamiroy et chez 180° Editions. J'ai aussi écrit des recueils de poésie dont certains ont été primés. Toujours curieux, je m'intéresse depuis peu à l'écriture théâtrale et j'ai aussi réalisé des films dont le making-of de *'Pom le Poulain'*.

Et puis surtout, je m'investis dans la défense du droit d'auteur et des auteurs depuis de nombreuses années, en ayant notamment été actif au Collège Grands Droits de la Sabam (2 mandats) ou encore en m'investissant dans l'association francAuteurs de la Sabam (www. francauteurs.net).



> La Sabam – questions, suggestions et projets

1. La Sabam

- Renforcer la marque Sabam tant du point de vue des membres que des utilisateurs, la communication doit être positive.
- Envisager d'utiliser les artistes les plus connus, membres de la Sabam, pour renforcer l'image de la Sabam via différents médias ou avec des capsules Internet, à diffuser, à partager (et pourquoi pas, essayer de créer du buzz).
- Pour la plupart des gens, la Sabam = la musique.
 Il faut renforcer l'idée dans le monde extérieur que la Sabam est pluridisciplinaire. La Sabam est LA société de tous les auteurs, elle doit le faire savoir.

Yves Ringer

- Induire le côté national de la Sabam, elle est belge et tient compte des spécificités belges, et elle n'est pas une filiale de la France.
- Parvenir à faire inclure un chapitre sur le droit d'auteur dans le cours de citoyenneté (qui existe du côté francophone) dans les écoles primaires. Il faut induire chez les enfants que voler un bien moral est aussi grave que voler un bien matériel.

2. Les membres

- Toujours garder à l'esprit que les auteurs sont la principale ressource de la Sabam. Il faut donc leur porter une attention toute particulière. Il faut que la Sabam développe l'idée vers les auteurs que, quelle que soit la discipline, chaque auteur appartient à la communauté Sabam.
- Pour les membres: parvenir à communiquer tout ce que la Sabam fait pour eux, souligner le fait que la Sabam est une société coopérative, que chaque part sociale représente le membre et que chacun est au même niveau que les autres membres et que la Sabam, c'est eux.
- Il serait possible d'aussi valoriser les membres à travers les associations d'auteurs, en formalisant des invitations pour ces associations à la Sabam. Organiser des moments de rencontres avec les responsables afin d'envisager des stratégies communes et du lobbying envers les politiques, le monde économique ou la société civile. Avec l'arrivée du numérique et la globalisation, les problèmes rencontrés par les auteurs sont les mêmes, quelle que soit la discipline : musique, audiovisuel, arts graphiques, arts visuels, littérature...
- Les membres de la Sabam doivent devenir une vraie communauté, mobilisée et mobilisable rapidement pour défendre leurs intérêts. Le numérique qui fait tant de mal aux ayants droit devrait pouvoir permettre à la Sabam de lancer des actions et/ou des pétitions en ligne qui devraient faire réagir les membres des associations professionnelles et la société et peser sur les politiques. La Sabam est un interlocuteur, mais les membres sont aussi une masse populaire qui peut avoir plus de poids symbolique. Avaaz et WeMove sont des exemples de communautés qui parviennent à influencer le politique. Pour la défense de ses intérêts, la Sabam devrait utiliser le même genre de stratégie numérique.
- Tous les auteurs de la Sabam sont importants, ceux qui rapportent évidemment, mais il ne faut pas pour autant négliger les autres. Personne ne peut préjuger du parcours futur d'un auteur. Ce que la Sabam fera pour les auteurs en devenir devrait avoir des répercussions positives (relationnelles et financières) pour la Sabam. Il faut renforcer les programmes en place afin de valoriser les auteurs établis (et qui renforcent la position de la Sabam), mais aussi valoriser les auteurs émergents.

 Comme une cellule R&D est nécessaire concernant les outils à mettre en œuvre pour la signalisation des œuvres et la manière de récupérer les droits d'auteur, il faudrait une cellule 'talents' afin d'essayer de repérer et d'encourager les futurs gros générateurs de droits.

3. Les utilisateurs/les clients

- L'utilisateur ne doit pas être qu'un client payeur, il faut parvenir à faire comprendre que le fait d'utiliser le répertoire de la Sabam est un acte commercial qui renforce l'attractivité de son entreprise ou de son événement. Utiliser le répertoire de la Sabam doit être vu comme une plus-value.
- Pour les utilisateurs du répertoire, la Sabam est un fournisseur comme un autre et elle reçoit un mandat des auteurs et des artistes afin d'autoriser l'utilisation d'un répertoire. Elle ne doit plus être vue comme une administration ou un parastatal (à qui on paie une taxe) mais comme une entreprise commerciale à qui on paie un service...
- Est-ce qu'il existe des stratégies de valorisation des clients (petits et gros) ? Invitation à des événements, showcases, concerts, projections, festivals... ? Les auteurs sont régulièrement invités, mais est-ce que les clients ne devraient pas l'être aussi ?

4. Le personnel

- Toujours avec l'idée que la Sabam et son personnel doivent être plus efficaces, il faudrait aller voir ce qui marche bien ou ce qui est plus efficient dans les sociétés sœurs d'autres pays et essayer de l'appliquer à l'intérieur de la Sabam. Dans une optique de réduction des frais de fonctionnement et des coûts.
- Est-ce que la direction et les différents services sont, à l'intérieur de la Sabam, suffisamment en interconnexion, est-ce qu'ils ont une connaissance élargie du travail de leurs collègues ?
- Le Juridique, le Comptable, l'Administratif ne devraient-ils pas tenir compte du fait qu'ils travaillent pour une association d'auteurs et, par conséquent, ne devraient-ils pas aussi ajouter une dimension 'imagination, créativité, idées...' à leur univers et leur environnement de travail?

Yves Ringer

5. Le bâtiment

- Le bâtiment de la Sabam est vieux et ressemble un peu à une administration impersonnelle et pesante.
 Il est à l'opposé de ce que propose aujourd'hui la 'Maison des Auteurs' de la SACD, où les auteurs peuvent rester travailler en journée.
- La Sabam devrait proposer un lieu d'accueil et de rencontres (et de coworking?) pour ses auteurs, ouvert pendant les heures de bureau.
 Il faut créer une maison ouverte aux auteurs, pour les auteurs, qui donne le sentiment d'être un vrai espace social
- Un espace bar avec une scène de concert pourrait aussi être un lieu de rencontre et de découverte pour les membres, quitte à confier la gestion de ce lieu à un exploitant indépendant suite à un appel d'offres.
- Le bâtiment est devenu trop grand pour le nombre d'employés. Il serait temps d'envisager une rationalisation de l'espace disponible et de travailler à louer une partie du bâtiment afin de le rentabiliser ou d'en diminuer les charges.
- Ne faudrait-il pas envisager aussi une conversion du bâtiment vers une meilleure empreinte écologique?
 Ou un nouveau bâtiment conçu pour les besoins actuels de la Sabam et de ses auteurs?

6. Le Défi numérique

- Le droit d'auteur est mis en péril par l'arrivée du numérique et par l'arrivée de plateformes numériques (YouTube, iTunes, Spotify,...). Si une loi européenne a été votée il y a peu, ce n'est sans doute pas encore suffisant pour une juste rétribution des auteurs.
- En externalisant la gestion des données à une société comme ICE, la Sabam gagne en efficacité. Mais ne risque-t-elle pas d'un autre côté de perdre le contrôle sur la documentation ? Et de voir, dans un avenir proche, de grosses sociétés comme ICE, iTunes ou Spotify se passer de la Sabam et gérer elles-mêmes la gestion des droits, ce qui entraînerait une forte baisse des revenus de la Sabam... Si l'intelligence artificielle doit permettre de réduire les coûts, il faut aussi contrôler cette intelligence artificielle et veiller à ne pas se faire dépasser par des prestataires extérieurs
- Les eServices de la Sabam sont un progrès pour les auteurs et les utilisateurs, qui peuvent faire leurs déclarations en ligne, mais les habitudes des utilisateurs ont déjà évolué et plus de 80% de la population utilise internet uniquement via le smartphone ou la tablette. Il serait opportun de penser à développer des apps pour ces utilisateurs-là, membres ou clients de la Sabam.
- Avec la communication digitale, comment faire pour que les auteurs Sabam aient le sentiment de vraiment faire partie d'une communauté, qu'elle soit virtuelle ou réelle?

7. L'organe d'administration et les collèges

 Le mode de fonctionnement de l'organe d'administration et des collèges devrait être élargi en y ajoutant des rencontres informelles, hors P.-V. d'assemblée, où l'on pourrait discuter et échanger des idées qui ne sont pas inscrites à un ordre du jour établi, avoir des discussions stratégiques ou prospectives, ou simplement faire du brainstorming sans contrainte.

8. 100 ans de la Sabam

- La Sabam va bientôt fêter ses 100 ans d'existence. Le droit d'auteur a connu plusieurs révolutions dans la diffusion des œuvres. Avec le numérique, il est devenu difficile de contrôler les droits générés pour tout le monde : sociétés d'auteurs, auteurs, éditeurs, diffuseurs... Il serait peut-être opportun d'organiser des 'États généraux' réunissant tous les acteurs du secteur afin de les entendre, de connaître leurs besoins et d'optimiser le fonctionnement et le rôle de la Sabam : auteurs, éditeurs, clients, personnel, tourneurs, associations, festivals, salles...
- La Sabam se doit de réfléchir aux valeurs qu'elle veut défendre à l'avenir en tant que société coopérative, mais aussi comme société commerciale. La Sabam veut-elle être plus sociale, plus durable, plus éthique, plus business? Il est important de poser ces questions, d'apporter des réponses et de proposer des actions concrètes pour faire avancer la Sabam, la rendre meilleure et plus performante.

Team for action scrl

Représentée par Claude Martin

Claude Martin est licencié et agrégé en droit de l'ULB. Il est actif dans le monde de l'édition musicale depuis 1988. La société qu'il dirige a produit et édité de nombreux artistes parmi lesquels Pierre Rapsat, Perry Rose, Joshua, Eté 67, Mud Flow, Les Déménageurs, Atomique de Luxe, Jean-Luc Fonck, Noa Moon, Kid Noize et Mustii.

Claude Martin siège au sein de l'organe d'administration de la Sabam depuis 2008 en tant que représentant de la scrl TEAM FOR ACTION. Il a en outre exercé la fonction d'administrateur délégué de la Sabam entre juin 2012 et mai 2018.

Claude Martin a également siégé pendant plusieurs années au conseil d'administration de la SIMIM, la société de gestion collective des droits voisins de producteurs de musique.

"Nos activités d'éditeurs et de producteurs de musique nous ont amenés à nous pencher non seulement sur l'aspect purement créatif du processus artistique mais aussi sur la problématique du marketing et de l'image de marque de nos artistes. Un autre aspect fondamental de l'expérience de production et d'édition est l'étude des différents modes de rémunération des artistes, auteurs, producteurs, éditeurs ainsi que des autres personnes et structures impliquées dans le processus".



Extrait du procès-verbal du conseil d'entrepris	e du 8 juillet 2020

Carine Libert donne un état des lieux en ce qui concerne l'impact du Covid-19 sur la Sabam.

Les documents relatifs aux chiffres ont été fournis dans les délais impartis à la délégation des travailleurs.

Après l'exposé donné par Stijn Van Reusel, Serge Vloeberghs et Steven Desloovere, le commissaire prend la parole pour aborder son rapport.

L'exposé des chiffres était clair.

Étant donné que 2019 fut une année favorable, aucune question n'a été posée.

Pour approbation,

La délégation des travailleurs, Le Secrétaire, La délégation patronale, La Présidente